

<p>Inspection éducation nationale circonscription Versailles</p> 	<p>Nom et adresse de l'Ecole</p> <p>Ecole maternelle Les 3 Pommiers 1 impasse du docteur Wapler 78000 VERSAILLES</p>		
<p align="center">Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 2 en date du 14/03/2023</p>			
<p align="center"><u>Education Nationale</u></p> <p><u>Présents :</u> Directrice : Marie Pépion Enseignants : Cécilia Maillard Yann Taillanter Marie-Pierre Maroteaux</p> <p><u>absents excusés :</u> Laurence Breton (I.E.N.)</p>	<p align="center"><u>D.D.E.N.</u></p>	<p align="center"><u>Parents d'élèves</u></p> <p><u>Présents :</u> <u>Liora Héлары</u> (LIPEEM) Delphine Durouchoux (LIPEEM) Jennifer Le Gall Bossi (LIPEEM) Domitille Paugam (LIPEEM)</p> <p><u>absents excusés :</u> Véronique Bonhé-Palma (LIPEEM)</p>	<p align="center"><u>Commune</u></p> <p><u>Présents :</u> Nicole Hajjar (Maire adjointe déléguée à l'enseignement)</p> <p><u>absents excusés :</u></p>

Désignation de la secrétaire de séance :

Madame Cécilia Maillard

Signature Secrétaire de Séance :

Cécilia Maillard

Signature Président Conseil d'Ecole :

Marie Pépion

Madame Pépion, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h00 et demande à chaque participant de se présenter.

Préparation de la rentrée scolaire de septembre 2023 :

-Le nombre d'élèves inscrits est, pour cette année scolaire, de 122 répartis sur 5 classes.

Suivant les résultats de la dernière carte scolaire (janvier 2023), le nombre de classes aux 3 Pommiers ne devrait pas changer l'année prochaine.

Cela, pour répondre à la mesure prioritaire du ministère de l'Education Nationale de faire toutes les classes de GS (et de CP/ CE1) à 24 élèves maximum.

Pour la rentrée prochaine, l'inscription administrative des futurs élèves est ouverte en mairie depuis le 1^{er} février.

Chaque famille peut ainsi procéder à l'inscription de son (ses) enfant(s) jusqu'au 30 avril.

Pour toutes informations ou questions, merci de contacter la **Direction de l'éducation** de la mairie de Versailles par téléphone au **01-30-97-85-55** ou, sur son site, à l'adresse education@versailles.fr.

Madame la Directrice reçoit les parents, famille par famille, sur rendez-vous, pour finaliser **l'admission de leur(s) enfants(s)**.

Chaque rencontre est l'occasion de visiter l'école, de prendre connaissance des informations essentielles pour la rentrée, notamment la rentrée échelonnée pour les petites sections.

Cette organisation de rentrée est désormais inscrite dans notre projet d'école.

Chaque famille reçoit une plaquette de l'école regroupant toutes les informations indispensables.

Il n'y a donc pas de réunion générale, en juin, pour les parents des nouveaux élèves.

Les demandes de rendez-vous se font par mail à l'adresse suivante :

0782278c@ac-versailles.fr

- **Le vendredi 17 mars**, il sera procédé, comme chaque année, à l'enquête de rentrée afin de connaître les projets de changement d'école envisagés par les familles (déménagement, demande de dérogation, CHAM,...).

Nous vous remercions de renseigner le plus rapidement possible le document relatif à cette enquête lorsque vous le recevrez dans le cahier de liaison.

Son résultat nous offrira une estimation du nombre d'élèves inscrits pour la rentrée prochaine, nombre qui nous permettra d'avoir une visibilité sur la configuration des 5 futures classes.

Il est, de ce fait, très important de connaître précisément la situation des effectifs pour prévoir au mieux la rentrée.

- **Le calendrier 2023 des passages de classe et de cycle** est paru. Les différentes étapes de la procédure se dérouleront ainsi pour l'ensemble des écoles:

- 1) proposition du conseil des maîtres, pour signifier (ou non) le passage en classe supérieure, remise aux parents au plus tard le vendredi 24 mars
- 2) retour de cette proposition signée par les parents **au plus tard le 11 avril** à l'école
- 3) Notification de décision du conseil des maîtres remise aux parents au plus tard le vendredi 21 avril.

IMPORTANT : Le(s) représentant(s) légal(aux) dispose(ent) de 15 jours à compter de la réception de la notification de la décision pour déposer un recours devant la commission d'appel.

4) Retour de cette notification signée à l'école au plus tard le 9 mai 2023.

-Pour les élèves entrant au CP, à l'école élémentaire Wapler, Madame Duret, directrice de l'école élémentaire Wapler, souhaite vous transmettre les informations suivantes:

Chers parents d'un futur CP,

Je vous souhaite la bienvenue.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me transmettre la fiche d'inscription de la mairie dès que possible, **après avoir vérifié toutes les indications** qui y figurent et les **avoir rectifiées en rouge si nécessaire**.

Vous pouvez la déposer dans la boîte aux lettres de l'école ou me la donner en main propre au portail lors de l'entrée ou de la sortie de l'école.

Si votre enfant a bénéficié d'un PAI en maternelle pour l'année 2022-2023, un nouveau dossier doit être refait pour le CP en vous rapprochant du centre médico scolaire en fin d'année de GS ou au tout début d'année de CP.

J'organiserai 2 ou 3 petites réunions, en juin, après l'école à 16h40, pour faire connaissance et vous présenter l'école, avec votre enfant entrant au CP.

Je vous proposerai de vous inscrire, par mail, sur l'une des dates proposées. **Vérifiez bien l'exactitude de votre mail sur la fiche d'inscription**.

Une visite de l'école sera prévue sur le temps scolaire avec les élèves des classes de GS, fin juin.

Toute l'équipe enseignante et moi-même nous réjouissons de vous accueillir chez "les grands"!

Isabelle Duret, directrice de l'école Wapler

Présentation du Rased :

Madame Pépion prie les membres du conseil d'école d'excuser l'absence des membres du Rased dûe à un hiatus d'envoi d'invitation de sa part.

Elle présente le réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED).

Le rased intervient à la demande des enseignants ou des parents.

Les parents peuvent prendre contact directement avec la psychologue scolaire, Madame Nathalie Thomas, pour demander un avis, un conseil ou pour parler de sujets, concernant leur(s) enfant(s), qui les inquiètent.

Lorsqu'une aide est engagée, des bilans réguliers sont effectués avec l'enseignant(e) et l'enfant pour évaluer les effets de l'aide et éventuellement en modifier les procédures.

En cas de besoin, le contact se fait par le relais de l'enseignant(e) ou en laissant un message sur le répondeur téléphonique du RASED : 01-39-66-07-72.

Evaluations pour une entrée sécurisée au CP

Les évaluations de GS "Pour une entrée sécurisée au CP" se sont déroulées sur les mois de novembre et décembre 2022.

Ces évaluations ont pour objectif de repérer au plus vite des fragilités d'apprentissage tant au niveau d'une classe qu'à celui d'un enfant en particulier pour mettre en place au plus vite des actions de remédiations et amener chacun, dans des conditions optimales, à l'entrée au CP.

Les résultats des 2 classes de GS de l'école sont globalement satisfaisants.

Les familles dont les enfants ont présenté quelques difficultés, lors de ces évaluations, ont été contactées individuellement par le médecin scolaire.

Point sur l'évolution des demandes de travaux et remerciements à la mairie:

Médiathèque : Nous remercions la mairie, et en particulier Monsieur Fabrice Angèle et son équipe du service menuiserie, pour la magnifique bibliothèque faite sur mesure pour notre salle de médiathèque.

Un grand merci de toute l'équipe pédagogique.

Toilettes dortoirs 2 :

Nous nous permettons de renouveler notre demande de cloisons pour séparer chaque petites toilettes et assurer aux enfants un minimum d'intimité.

Cour :

La mairie nous a informé que le bateau de la cour allait être démonté et retiré, cette année, car les pièces pour le réparer ne sont plus disponibles.

Madame Pépion en profite pour demander s'il serait possible de rénover la cour très abîmée notamment par les racines des arbres.

Il est évoqué également, auprès de Madame Hajjar, la possibilité de procéder à la réfection de la totalité de la cour par la pose d'un revêtement éco-responsable et/ou s'il serait envisageable de faire une cour végétalisée.

Une maman d'élève émet l'idée de demander de l'aide aux parents d'élèves pour le travail de dégoudronnage afin d'alléger la facture des travaux éventuels.

Projets, événements, activités et spectacles (passés ou à venir):

Les spectacles de Noël :

Le 9 décembre, les élèves des classes 1, 2 et 3 ont pu assister au spectacle Rudolph un conte musical de Noël par la compagnie Princesse Moustache.

Le 13 décembre, les classes 4 et 5 de GS sont allées au théâtre Montansier voir le spectacle de Pinocchio

La matinée PORTES OUVERTES : le samedi 28 janvier, chaque enseignant a reçu, par petits groupes, les parents de sa classe.
Nous remercions les parents qui sont venus nombreux.
Les parents comme les enseignants ont eu plaisir à retrouver cet événement annuel interrompu pendant la pandémie. Il sera bien sûr reconduit l'année prochaine.

Sortie Bergerie Nationale :

Le 13 février toute l'école est allée visiter la Bergerie Nationale de Rambouillet.
Le soleil était de la partie. Sortie très appréciée.

Carnaval :

Le 17 février dernier, chaque enfant a pu venir déguisé (ou pas, c'était selon son envie) et apporter des crêpes maison.
Journée réussie et joyeuse.

Bibliothèque de l'Heure Joyeuse :

Les visites mensuelles se poursuivent jusqu'en juin.

Projets liés au jardin et à la nature :

Poursuite des plantations et de l'entretien du jardin tout au long de l'année.
Les APC jardinage vont reprendre fin mars.

Les abeilles:

Le 25 mai, Marc Perret, apiculteur à Paris, va faire découvrir le monde des abeilles à tous les élèves, de la PS à la GS. Chaque classe pourra ainsi observer les abeilles vivantes dans une ruchette vitrée.
Monsieur Perret leur fera aussi découvrir le métier d'apiculteur, la biodiversité et donc, le rôle important de l'abeille dans la nature et pour la santé.

Les papillons : Chaque classe va recevoir, le 30 mai, un kit d'observation de papillons (belle-dame). Les enfants pourront observer et étudier les différents stades du développement des insectes.

Les espèces observées respectent la faune et la flore locale puisque ce sont des espèces européennes. Les insectes seront donc relâchés ensuite dans le jardin.

Les ateliers de la cité des sciences :

Inscrite dans le projet d'école, cette cité des sciences débutera avec la thématique des 5 sens.

Des ateliers seront installés dans la médiathèque. Nous souhaitons faire participer les parents. Nous allons donc vous solliciter pour animer des ateliers, entre mi-avril et mi-mai (2 semaines avant les vacances de printemps et 2 semaines après).

Pour cela, nous mettrons une affiche sur laquelle vous pourrez vous inscrire, devant chaque classe.

KERMESSE de fin d'année :

Comme l'année passée, nous programmons de fusionner la fête de l'école des 3 Pommiers avec la kermesse de l'école Wapler.

Ainsi, le 24 juin, nos deux écoles seront unies pour fêter la fin de l'année. Une kermesse réunissant de nombreux stands (jeux, vente de gâteaux, ...) sera organisée dans la cour de Wapler.

Tous les parents sont invités à participer à l'élaboration et à la tenue des stands.

Pour toute information, Madame Pépion vous demande de contacter les parents d'élèves délégués à l'adresse suivante : parents3pommiers@yahoo.fr.

Tous les nouveaux parents seront conviés à cette kermesse.

Les élèves de GS sont invités à créer un logo de l'école et à le proposer avant le 20 avril aux parents d'élèves afin que ces derniers puissent lancer la fabrication de gobelets floqués (CAD personnalisés et réutilisables) pour la kermesse.

Informations diverses :

-Financement des activités, sorties et fournitures scolaires:

Les dons des familles et la vente des photos ont rapporté, respectivement, à la coopérative scolaire (OCCE) : 3860 euros et 844,80 euros (pour info : 30% des recettes du photographe sont reversés à la coop de l'école).

Toute l'équipe pédagogique vous remercie pour votre générosité et votre engagement.

Grâce à vous, nous avons financé ou financerons :

du matériel pédagogique : 580 euros

du matériel pour le jardin : 293 euros

Le spectacle de Noël : 896.75 euros

L'entrée à la bergerie Nationale : 720 euros

L'atelier des abeilles : 800 euros

Les papillons : 258 euros

Des DVD pour le projet lecture d'image/esprit critique : 105 euros

Fournitures pour les ateliers de la cité des sciences : 535 euros.

Nous remercions également la mairie pour ses subventions :

La mairie a payé le transport à Rambouillet avec les cars Savac pour 1600 euros.

Rappel : La mairie continue de soutenir les écoles et les familles à travers 2 missions essentielles, à savoir :

1) le soutien aux écoles : la Ville verse une subvention annuelle à chaque coopérative d'école.

2) le soutien aux familles économiquement et socialement les plus fragiles : La Ville continue à leur verser une subvention spécifique d'aide au départ en classe de découverte de leur(s) enfant(s).

-APC : les APC jardinage vont reprendre fin mars.

-Cahier de réussites :

Les cahiers de réussites (ou cahier de suivi des apprentissages) de la classe 3 vont être remis à chaque famille le **20 mars**.

Ce cahier devra être signé et retourné rapidement à l'école.

Rappel : pour les petites sections, ce cahier sera remis aux familles fin juin.

-Tri sélectif : Cette année, nous avons reçu des poubelles bleues permettant de commencer à penser « tri et développement durable ». Cet apprentissage est déjà mis en place dans les 4 et 5 de GS.

Nous verrons ultérieurement à l'étendre à d'autres classes.

Point sur les remplacements des enseignants :

Suite à la demande de parents, la directrice souhaite apporter quelques précisions :

Pour rappel : GREVE :

Lorsqu'un enseignant choisit de faire grève, les familles des élèves de sa classe en sont obligatoirement avisées 48h avant (jours ouvrés) pour qu'elles puissent s'organiser si besoin.

Par exemple : le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le lundi, etc...

Attention : Les 48h00 de préavis ne sont pas applicables au périscolaire.

Il est rappelé aux familles que la mairie communique régulièrement sur le site de la ville et que ce moyen de communication est privilégié lorsqu'il y a des informations importantes et urgentes. (Exemple : grève, épisode neigeux, tempête,...).

Remplacement d'un enseignant absent (malade,..) : ces derniers mois, il y a eu une vague de cas de grippe et/ou de gastro-entérite tant chez les élèves que chez les enseignants.

Le cas s'est présenté particulièrement en classe 3 au mois de janvier.

Mais, nous avons eu l'extrême chance d'avoir un ou une remplaçante à chaque absence annoncée.

Nous en remercions chaleureusement Madame Gomez de l'inspection, laquelle en ce mois de janvier a fait l'impossible pour que l'organisation des écoles soit le moins perturbée par ces courtes épidémies en cascade.

Je rappelle que les remplacements sont caution du nombre de personnel disponible et que cette disponibilité n'est parfois repérable que du jour au lendemain voire le matin même d'une absence déclarée.

Nous avons bien pris conscience de ce que cela a pu créer comme sujet potentiel et légitime d'inquiétude pour les parents d'élèves.

Madame Pépion rappelle donc qu'ils n'hésitent pas à venir la voir si une question les inquiète à nouveau. Elle fera son possible pour y répondre.

Questions diverses des parents à la mairie :

Voici les thèmes abordés par les parents d'élèves auprès de la mairie.

-Sécurité :

La sécurisation du trottoir de la montée de la Montbauron : Madame Hajjar s'engage à faire le trajet litigieux, avec des parents d'élèves Lipeem, afin de mieux visualiser, en situation, le problème.

Madame Hajjar apporte la réponse de la mairie : « Les services réitèrent la dangerosité de mettre des barrières le long du trottoir pour les autres usagers de la voie. »

La Lipeem évoque la responsabilité éventuelle de la mairie et de l'Etat en cas d'accident dès lors qu'ils ont été prévenus des dangers potentiels de cette rue.

-Places de stationnement :

Les parents des 2 écoles demandent à ce que des places de stationnement « 15 mn » soient aménagées en nombre suffisant (4 places contre 2 actuellement).

Solutions envisagées également : plus de places dépose-minute voire l'octroi de macarons au logo des 2 écoles : ces 2 cas exigeraient un contrôle fréquent de la police municipale.

Madame Hajjar apporte la réponse de la mairie : « La pression de stationnement est forte dans le secteur. La mairie peut rétablir la place arrêt minute rue Montbauron mais en supprimant celle de la rue Jouvencel uniquement. »

-Périscolaire :

Un problème a été remonté quant à l'absence de priorisation des places au centre d'accueil périscolaire, le mercredi et durant les vacances scolaires, aux élèves des 3 Pommiers et ceux de Wapler.

La Lipeem souhaite qu'il y ait une priorité du public sur le privé. Il est demandé, également, que puisque les écoles publiques sont sectorisées, il en aille de même pour les écoles privées lors d'inscription au périscolaire.

Est évoqué enfin le problème du nombre des animateurs qui conditionne les places d'accueil. Il faudrait recruter plus d'animateurs afin d'augmenter les possibilités d'accueil des centres périscolaires.

Madame Hajjar apporte la réponse de la mairie : « la mairie se doit de traiter équitablement l'ensemble des usagers du service public. Il est donc difficile d'établir des règles de priorité strictes en faveur des élèves scolarisés en école publique.

Néanmoins en fonction de la capacité d'accueil des différents sites, les services essaient d'orienter les élèves scolarisés dans le privé vers ceux qui disposent d'une capacité d'accueil suffisante, dans le respect toutefois de la notion de proximité. »

-Cantine :

De nombreuses plaintes des enfants sur la baisse de la qualité et de la quantité des repas à la cantine.

Madame Hajjar apporte la réponse de la mairie : « les quantités n'ont pas été modifiées. A noter en revanche, des dysfonctionnements d'approvisionnements qui ont pu impacter la qualité de certains produits (viande, poisson,..). »

Des parents d'élèves vont demander à tester la cantine. Madame Hajjar souhaite participer à cette démarche.

La Lipeem prendra contact avec Madame Hajjar pour définir une date commune.

Ce déjeuner se fera de préférence à l'école élémentaire.

Il pourrait y en avoir un deuxième, à la fin de l'année, à l'école maternelle.

Les parents d'élèves n'ont pas le sentiment d'avoir eu des réponses complètes à leurs requêtes de la part de la mairie et pourraient, le cas échéant, demander un entretien à Monsieur le Maire.

Madame la directrice remercie tous les participants et clôture la séance du conseil d'école à 20h00.

Rappel : le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 16 juin 2023.